

LES ENJEUX DE LA SÉCURITÉ GLOBALE

La misère ne crée pas systématiquement la délinquance !

Violences, la vérité des chiffres



PATRICK IAFRAITE

Par XAVIER RAUFER *criminologue*

L'UMP se demande ce qui l'a coupée de sa base ? Pour un criminologue, c'est clair : la sempiternelle culture de l'excuse selon laquelle les bandits sont d'abord les victimes de drames sociaux – précarité, misère, exclusion, racisme – que seuls le travail social et l'assistance résorberont. Sur la sécurité, les dirigeants de l'UMP ont adhéré, comme la gauche, à un discours bourgeois bohème qui exaspère leur électorat, frappé par la crise et l'insécurité. Ce credo, qui consiste à vanter la "diversité" à des familles dont les enfants tremblent à l'école tout en expliquant aux mêmes qu'il n'existe pas de nation française, juste une sorte d'hospice où, à notre grande joie, accourent des errants venus de partout, n'est pas seulement choquant. Il est contredit par les faits, que mettent en lumière trois rapports récents.

Intitulé "Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural", le premier rapport émane de l'Inspection générale des affaires sociales et du Conseil général de l'agriculture. Il révèle – ce que taisent volontiers les bien-pensants – qu'en France, la vraie misère se trouve à la campagne. Un "espace rural" (60 % du territoire, 18 % de la population, 11 millions d'habitants) que le rapport qualifie cruellement de « véritables territoires de relégation » : un « taux de pauvreté rurale supérieur à celui des zones urbaines », avec « surreprésentation des ménages et couples jeunes, pauvres avec enfants » ; une surreprésentation des ouvriers (32 %) et des employés (27 %) ; une pauvreté moyenne (13,7 %) supérieure à celle des espaces urbains (11,3 %) – dans un tiers des départements ruraux, ce taux atteint 19 % !

Les prestations sociales des ménages pauvres de l'espace rural ? « En dépit d'une pauvreté plus fréquente [...], la part des prestations sociales dans leurs revenus est moins élevée

[que pour les ménages pauvres urbains] ». Les logements ? Une honte : « Les deux tiers de l'habitat indigne sur lequel opère une mission spécifique du ministère du Logement se trouvent en milieu rural. » La santé ? Dans l'espace rural, « la prévention est difficile et les services de soins souvent insuffisants ».

Enfin, cette comparaison (de 2004) révélatrice entre le taux de pauvreté en Seine-Saint-Denis, 18 %, et dans la Creuse, 19,5 % !

Deuxième rapport, celui de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2009-2010). On y lit que la crise a « une ampleur inédite en France. [...] La récession actuelle en Europe est la plus forte et la plus longue depuis 1945 ».

Ainsi, selon la "culture de l'excuse" pour laquelle misère égale crime, l'espace rural devrait être ravagé par un ouragan criminel – or c'est le contraire !

Lisons "Criminalité et délinquance enregistrées en 2009", rapport de l'Observatoire national de la délinquance.

Violences physiques crapuleuses : Seine-Saint-Denis, 8,3 % ; Creuse : 0,1. Vols : Seine-Saint-Denis, 48,5 % ; Creuse, 7,6. Etc.

En outre, la misère rurale est digne : plus un département

est pauvre et rural (Creuse, Cantal), plus il est honnête ! Ainsi donc, pourquoi cette exubérance criminelle dans des secteurs urbanisés, moins précarisés que les ruraux ? Pourquoi la misère sans policiers abattus, sans voitures brûlées, sans bandes armées, sans braquages ni pillages, de l'espace rural ?

Cette question cruciale de l'essence même de la criminalité violente en France est d'évidence celle à résoudre. Faute de quoi, à force de propos bienséants ou provocants, l'UMP verra l'actuelle froideur électorale virer au divorce.

CRIME ET MISÈRE URBAINE

Infractions constatées (taux pour 1 000 hab.)	Bouches-du-Rhône	Essonne	Rhône	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	13,4	9,5	9,6	19,2	10,4
Violences physiques crapuleuses	5,5	2,9	2,1	8,3	3,6
Cambriolages d'habitation principale	6,3	3,6	3,5	4	3,5
Vols d'automobile	4,8	2,9	2,7	3,5	2,4
Destructions et dégradations	7,6	8,8	9,2	14,5	9,4
Vols	53,5	29,9	35,2	48,5	36,4
Atteintes aux biens	61,1	38,6	44,5	63	45,8
Escroqueries et infractions économiques et financières	8,1	3,9	7,4	6,2	4,7

Départements urbains et suburbains à fort taux de pauvreté et de précarité. Sélection d'infractions théoriquement liées à la misère sociale.

CRIME ET MISÈRE RURALE

Infractions constatées (taux pour 1 000 hab.)	Ardennes	Ariège	Cantal	Creuse	Lozère
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	5,5	4,2	2,2	2,3	3,3
Violences physiques crapuleuses	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1
Cambriolages d'habitation principale	1,4	1,2	0,3	0,4	0,5
Vols d'automobile	1,2	1,3	0,4	0,5	0,5
Destructions et dégradations	6,2	3,1	2,5	1,4	2,1
Vols	15,7	18,1	10,3	7,6	12,7
Atteintes aux biens	21,9	21,2	12,8	8,9	14,8
Escroqueries et infractions économiques et financières	4,3	3,9	3	2,6	3,6

Départements entièrement ruraux à fort taux de pauvreté et de précarité. Sélection d'infractions théoriquement liées à la misère sociale.

Source : ONDRP, "Criminalité et délinquance enregistrées en 2009".